FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 727

Du 2 juillet 2025

District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : http://savoie.fff.fr

ENGAGEMENTS SAISON 2025/2026

ÉCHÉANCIER ENGAGEMENTS PAR FOOTCLUBS

CATÉGORIES	PRIX	DATE LIMITE
Séniors D1, D2, D3	140 €	27 juillet 2025
Séniors D4	105 €	27 juillet 2025
Séniors D5	105 €	31 août 2025
U20	26 €	27 juillet 2025
U17	26 € / par équipe	17 août 2025
U15	26 € / par équipe	17 août 2025
FÉMININES		
Championnat à 8	105 €	31 août 2025
U13 toutes catégories	Gratuit	14 septembre 2025
FUTSAL		
Championnat Séniors	105 €	31 août 2025
Coupe de Savoie (Séniors à U13)	Gratuit	23 novembre 2025
U15 à 8	26 € / par équipe	
U17 à 8	26 € / par équipe	

ENGAGEMENTS SAISON 2025/2026

FESTIVAL U13 PITCH Gratuit

Pas de document d'engagement, les équipes engagées en championnat seront automatiquement engagées.

Une équipe par club

INSCRIPTION VIA L'APPLICATION « FAL » (foot animation loisir) EN DEBUT DE SAISON

U11	Gratuit	21 septembre 2025
U9	Gratuit	21 septembre 2025
U7	Gratuit	21 septembre 2025

Aucun engagement par mail ne sera traité par la commission des Jeunes.

Les désidératas sont à saisir sur FOOTCLUBS

Aucun Désidérata envoyé par mail ne sera pris en compte

SOMMAIRE

Comité Directeur ..... **page 2**
Secrétariat ..... **page 3**
Trésorerie ..... **page 4**
Commission Sportive ..... **pages 5 à 7**
Commission des Jeunes ..... **pages 8 à 10**
Commission des Coupes ..... **pages 11 à 12**
Commission Féminines ..... **page 13**
Commission Technique ..... **pages 14 à 16**
Commission des Arbitres ..... **pages 17 à 20**
Commission Statut de l'Arbitrage ..... **pages 21 à 22**
Commission de Discipline ..... **pages 23 à 24**
Annexes : ..... **page 25**

CA DES SAVOIE
Partenaire du District de Football de Savoie
Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 30 juin 2025

Note aux clubs MONTMELIAN. A
AG UGINE - ERRATUM

Le club **MONTMELIAN. A** était présent lors de l'AG**.**
Son amende de 140 € pour absence à l'Assemblée Générale du 21 juin 2025 à UGINE est annulée.

Note aux clubs – AG LAISSAUD

L'Assemblée Générale de début de saison, se tiendra le vendredi 29 août 2025 à LAISSAUD

INVITATIONS

Assemblée Générale de l'AS LA BRIDOIRE
Remerciements

Assemblée Générale de JS CHAMBERIENNE
Remerciements

SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 30 juin 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 23 juin 2025 au 30 Juin 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :
Joseph Da Rocha Carneiro - MONTMELIAN A. - A.S. LA BRIDOIRE - CHAMBERY JSC - CHALLES S.F.

Commission d'Appel Réglementaire :
US CHARTREUSE GUIERS

Commission Sportive:
A.S. DE BARBERAZ - F. C. CHAMBOTTE - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - AIX F.C. - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - F.C. ST MICHEL SP. (2) – HAMADI Ismaël

Commission De Discipline:

Courrier :
US GRIGNON

Commission Des Arbitres:
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – CHAMMY Jamal – DE NARDI Nathan – SOLTYSIAK Jérôme – MBACKE Moustapha – JUNG Louis – KHELIL Hadi – OUMOURI Ibrahim

Commission Label :
ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY

Crédit Mutuel

TRÉSORERIE

Mercredi 30 juin 2025

SOMMES DUES

- **CHAMBÉRY SPORT 73** 916.94 €
- **FC PONT** 66.73 €

Les clubs suivants :

Sont toujours en défaut de règlement des frais de secrétariat et cotisation, soit 335 €, les clubs suivants :

- **CHAMBÉRY SPORT 73**
- **FC PONT**
- **AS FUTSAL MOUTIERS**
- **A FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN**

Merci de régulariser dans les plus brefs délais.

Les clubs n'ayant pas régularisé les sommes dues ainsi que les frais de secrétariat et cotisation avant le 12 juillet 2025 seront pénalisés de - 4 points par journée de championnat sur la saison prochaine 2025 /2026.

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31
Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 30 juin 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

FC CHAMBOTTE : reçu couleurs maillots équipes 2 et 3

C A MAURIENNE : reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

CHALLES S.F : reçu couleurs maillots équipes 1 et 2
Manque couleurs de prêt sur l'imprimé, à nous fournir pour les 2 équipes !

F.C ST MICHEL : Lu et noté**,** courrier concernant les désidératas sur Foot club problème résolu, reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

AS NOVALAISIENNE : reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

FC SUD LAC : reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

NOTES AUX CLUBS

CHAMBERY SPORT : Suite à votre absence à l'AG, la commission vous informe que vous devez récupérer votre fanion de champion D3A
Prendre contact avec le secrétariat ou la commission sportive séniors.

NOTES AUX CLUBS - Saison 2025/2026

RAPPEL : les équipes qui ne repartent pas doivent obligatoirement se mettre en inactivité soit partielle, soit totale, et envoyer un mail au District et à la ligue Aura.

Date limite d'engagement obligatoire sur Footclubs
Jusqu'au 27 juillet 2025 pour D1/ D2/ D3/ D4.

Date d'engagement pour la D5 jusqu'au 31 août 2025.

Merci de renseigner vos demandes de désidératas via Footclubs avant le 27 juillet 2025.

AUCUN DESIDERATA NON SAISI SUR FOOTCLUBS NE SERA PRIS EN CONSIDÉRATION.

Nous envoyer l'imprimé couleurs maillots, complété entièrement (dont couleurs de prêt) pour le 25 août 2025 (imprimés sur le site du district) :

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/Imprime-Couleurs-maillots-2025-2026.pdf

une photocopie a été mise dans l'enveloppe club.

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIEL DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE POUR LA SAISON 2025/2026. Numéro du club « 000000@laurafoot.fff.fr »

Montées et descentes Séniors à l'issue de la saison 2025/2026

Sur la base des classements sportifs de la ligue de ce jour qui indique 3 descentes de R3 pour la Savoie, en sachant qu'une procédure est en cours qui pourrait conduire à 4 descentes de R3 et sous réserve d'autres procédures éventuelles en cours en district et en ligue.

MONTEES ET DESCENTES	
MONTENT EN R3	**DESCENDENT EN D1**
ENT VAL D'HYERES 1 **MONTMELIAN AF 1**	**J.S CHAMBERY 1,** **F.C AIX 2,** **US PONTOISE1**
MONTENT EN D1	**DESCENDENT EN D2**
ENT DRUMETTAZ MOUXY 2 **FC VILARGONDRAN 1**	**F.C LAISSAUD 1** **U.S CHARTREUSE GUIERS 1** **HTE TARENTAISE 1**
MONTENT EN D2	**DESCENDENT EN D3**
FC BELLE ETOILE MERCURY 2 **ET. S LE BOURGET DU LAC 1** **CHAM. SPORT 73**	**J.S CHAMBERY 2** **A.S UGINE 1** **CA YENNE 1** **US GRAND MONT LA BATHIE 1**
MONTENT EN D3	**DESCENDENT EN D4**
US CHARTREUSE GUIERS 2 **A.S HTE COMBE SAVOIE 1** **U.S.C AIGUEBELLE 2**	**BRISON St INN 1** **US LA RAVOIRE 2** **AS CUINES 2** **FC BAUGES 1**
MONTENT EN D4	**DESCENDENT EN D5**
ENT .S DRUMETTAZ MOUXY 3 **COGNIN Sp 2** **AIX FC 3** **ALBERTVILLE F 73**	**US MODANE 2** **US UGINE 2** **COEUR de SAVOIE 2** **ST PIERRE SPORT 2**

F.C BELLE ETOILE MERCURY 3

FC SUD LAC 2

Forfaits Généraux 2024/2025 : AS UGINE 2, U.S MODANE 2, E.S TARENTAISE 3

La commission Sportive vous souhaite de bonnes vacances d'été.

COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20 **Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63**

Réunion du lundi 30 juin 2025

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Afin de faire une évaluation pour la saison 25/26 veuillez nous préciser les équipes qui pensent jouer la prochaine saison. « Ceci n'est pas un engagement définitif » Nous envoyer un mail AVANT le 1er juillet
MERCI D'AVANCE

COURRIERS RECUS

Prévisionnel équipes U 20 reçus : FC-CHAMBOTTE / ENTS-DRUMETTAZ MOUXY / JS-CHAMBERY / AS UGINE / US LA RAVOIRE / ES TARENTAISE / AIX FC

RAPPEL MANQUE ??? CHAMBERY SPORT 73 / ST BALDOPH / GAPS / UO ALBERTVILLE OU AUTRE

Engagement pour le 27 juillet 2025 au plus tard

BONNES VACANCES A TOUS.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 30 juin 2025

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

ENT DRUMETTAZ MOUXY : La commission prend bonne note de votre courrier

Saison 2024 – 2025 est terminée.

La commission espère vous revoir pour la saison 2025 – 2026.

La commission vous souhaite un bel été avec de bonnes vacances en famille comme en club.

COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28

U9 — Philippe SALVATORE

Lundi 30 juin 2025

RÉCAPITULATIF DE LA PHASE PRINTEMPS 2025 POUR TOUTES LES JOURNÉES JOUÉES DÉBROUILLES ET DÉBUTANTS.

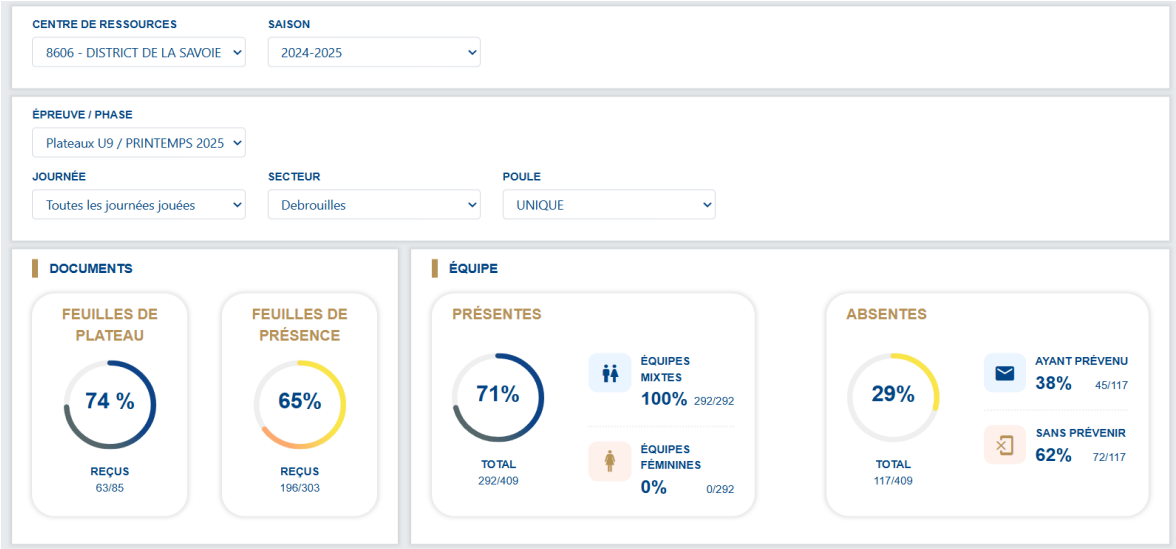

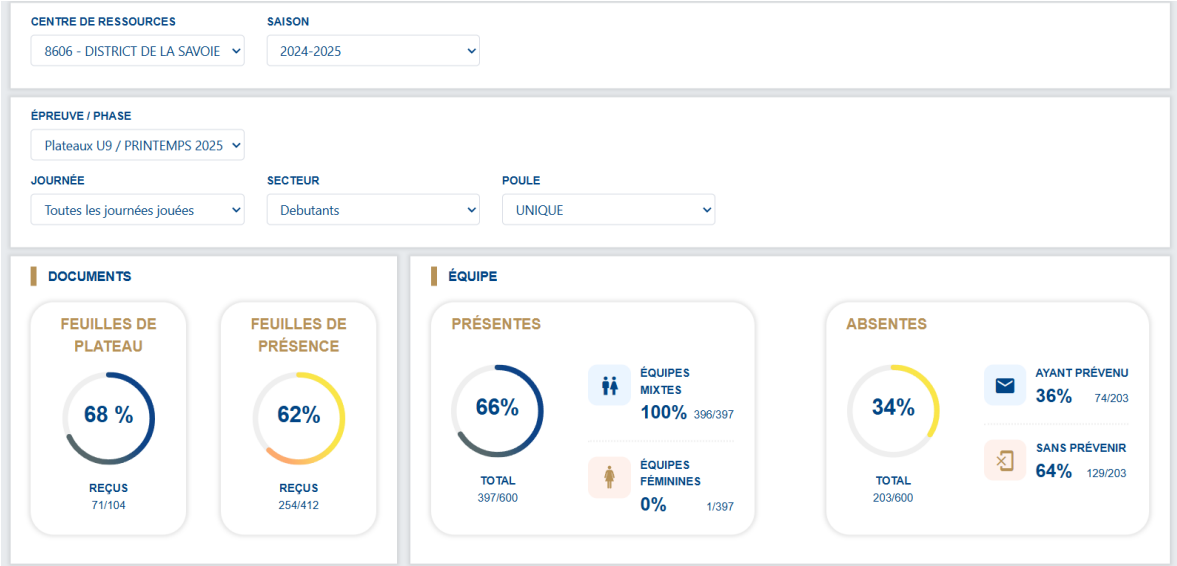

BON ÉTÉ ET BONNES VACANCES A TOUS.

COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57
Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Lundi 30 juin 2025

COUPE DE FRANCE Féminines 2025-2026
ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France Féminines.

► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 août 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.
Si votre engagement a été effectué correctement, le statut **« engagé »** doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025**, vous devez vous inscrire via le menu :
« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 août 2025 (dernier délai)
Droits d'engagement : 26 Euros

COUPE Nike Féminine U18 2025-2026
ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Nike Féminine U18.

► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 30 août 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.
Si votre engagement a été effectué correctement, le statut **« engagé »** doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025**, vous devez vous inscrire via le menu :
« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 30 août 2025 (dernier délai)
Droits d'engagement : 10 Euros

COUPE Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly.

► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 10 septembre 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.
Si votre engagement a été effectué correctement, le statut **« engagé »** doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025**, vous devez vous inscrire via le menu :
« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 10 septembre 2025 (dernier délai)
Droits d'engagement : 10 Euros

FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 30 juin 2025

COURRIERS RECU – Prévisionnel équipe 2025 / 2026

Reçus :

- **(par tél) SP MARTHOD.**
- **FC DES BAUGES**

Afin de faire une évaluation pour la saison 25/26 veuillez nous préciser les équipes qui pensent jouer la prochaine saison. « Ceci n'est pas un engagement définitif « Nous envoyer un mail AVANT le 1er juillet MERCI D'AVANCE

ENGAGEMENT officiel : 31 août 2025 au plus tard.

Bonnes vacances à tous

COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 2 juillet 2025

Contacts :
Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr
Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr
Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :
Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie
Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)
N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.
Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS
RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

FORMATIONS 2025 – 2026

Inscription via Portailclubs

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 30 août 2025 et samedi 13 septembre 2025
Lieu : à définir
Coût : 120 €

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025
Lieu : à définir
Coût : 120 €

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes
Dates : samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025
Lieu : à définir
Coût : 120 €

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 10 décembre 2025
Lieu : à définir
Coût : 70 €

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026
Lieu : à définir
Coût : 120 €

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026
Lieu : à définir
Coût : 120 €

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026
Lieu : à définir
Coût : 120 €

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026
Lieu : à définir
Coût : 120 €

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026
Lieu : à définir
Coût : 120 €

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Inscription via Portailclubs

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 6 novembre 2025
Lieu : à définir
Coût : 70 €

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : mardi 25 novembre 2025
Lieu : à définir
Coût : 70 €

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 5 mai 2026
Lieu : à définir
Coût : 70 €

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : jeudi 21 mai 2026
Lieu : à définir
Coût : 70 €

J.P Création
Sérigraphie - Flocage - Broderie
346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY
tel. 04 79 25 62 71
mail. jpcreation@jpcreation.fr

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du -30 juin 2025

La CDA
Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD,
Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON, Christophe DUPAYS,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre
-M. Jérome SOLTYSIAK (USC AIGUEBELLE), réception de son dossier arbitre 2025/2026
-M. Nathan DE NARDI (J S C), réception de son dossier arbitre 2025/2026
-M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ MOUXY), réception de son dossier arbitre 2025/2026
-M. Moustapha MBACKE (A F MONTMELIAN), réception de son dossier arbitre 2025/2026
-M. Louis JUNG (GFA 74), réception de son dossier arbitre 2025/2026
-M. Ismael HAMADI (CHARTREUSE GUIERS), réception de son dossier arbitre 2025/2026
-M. Hadi KHELIL (FC NIVOLET), réception de son dossier arbitre 2025/2026
-M. Ibrahim OUMOURI (C S F), réception de son dossier arbitre 2025/2026
-M. Emmanuel PERRON (indépendant), demande de remboursement de frais de déplacement du 07/12/24
-M. Timothée DONNEAUD (CSF), demande de remboursement de frais de déplacement : Sélection District U14 du 11/06/25
-M. Alessio DELL'OLIO (FC VILLARGONDRAN), demande de remboursement de frais de déplacement du 01/06/25

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur
-RAS

Mail, Courrier Club:
-RAS

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :
-M. Valentin COUDERT (Institut Emploi Formation du Football), Cahier des Charges FIA 25/26

INFORMATION AUX CLUBS

A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Bien-sûr à tous les futurs candidats.

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.
Elle se déroulera aux dates suivantes :
Du 18 octobre 2025 et dimanche 19 octobre 2025
(District de Football de SAVOIE et Stade à définir)
Et
Le samedi 25 octobre 2025 *(séance 7 administrative et examen)*

(District de Football de SAVOIE)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : ***04.72.15.30.21***
ou
formations@laurafoot.fff.fr

MATCH AMICAL - TOURNOI

Chaque club a le loisir d'organiser un match amical ou un tournoi sur ses installations.

MATCH AMICAL :
S'il souhaite que sa rencontre soit dirigée par un ou des arbitres officiels.
La convenance est la suivante :
**Les rencontres entre clubs de Ligue doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la Ligue AURA.*
**Les rencontres ou il y a un club de Ligue doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la Ligue AURA.*
**Les rencontres entre clubs de District doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du district .*
Les rencontres doivent être déclarées au minimum 4 jours avant la date du match pour une prise en compte dans la désignation d'un ou plusieurs arbitres.

TOURNOI :
S'il souhaite que ses rencontres soient dirigées par un ou des arbitres officiels (même de son club).
Le tournoi doit être déclaré au minimum 4 jours avant la date du tournoi pour une prise en compte dans la désignation d'un ou plusieurs arbitres.

DOIT ETRE FAIT :

**Nous rappelons au club organisateur, qu'il est tenu de faire remplir une feuille de match pour chaque rencontre amicale ou tournoi qu'il organise.*

En cas de blessures ou d'incidents (exclusions, arrêt de match, incivilités….), cette feuille de match doit être transmise dans les 48h00 maximum au service ''compétitions'' de la Ligue ou du District selon le niveau de compétition.

NOTE AUX CLUBS et ARBITRES

DEMANDE DE LICENCE ARBITRE

Merci de faire au plus vite vos demandes « ARBITRE »
Pour la saison à venir 2025/2026

NOTE AUX ARBITRES

PIECE ADMINISTRATIVE

Les arbitres qui n'ont pas adresser un RIB la saison dernière 2024/2025
Au trésorier du District
Sont invités à fournir cette pièce administrative, pour la rentrée sportive de septembre 2025
Pour éventuellement des règlements de frais les concernant en cours de saison.

NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS CLUBS en ARBITRAGE

DMA 2025/2026 SAVOIE

*Les examens médicaux peuvent être effectués à partir du **1er avril** pour la saison suivante.*

*La modification la plus importante concerne les arbitres de **35 ans et plus** qui lors de leur visite chez le cardiologue tous les 5 ans n'auront plus un test d'effort systématique **mais devront avoir fait préalablement une prise de sang pour un bilan biologique**.*

A cet effet, vous trouverez ci-joint une information de la Commission Régionale Médicale à diffuser aux arbitres.

Concernant les questionnaires médicaux type Qs sport, la direction médicale de la FFF nous a précisé que la validation juridique devait se faire uniquement par la demande de licence et validation ou non de la case avez-vous répondu non à toutes les questions, ceci étant à contrôler sur foot 2000.

DATES A RETENIR

Saison : 2025/2026

Lundi 18 aout : Reprise CD,CDA
Lundi 25 aout : Réunion CDA
Vendredi 29 aout : Assemblée Générale des clubs District de Football de SAVOIE à LAISSAUD
Lundi 01 septembre : Réunion CDA
Jeudi 04 septembre : Réunion Plénière de CDA
Samedi 06 septembre : Assemblée Générale des Arbitres (Test Physique et AG)
Lundi 08 septembre : Réunion CDA
Samedi 13 septembre : Regroupement des Observateurs , Accompagnateurs Arbitres (lieu à définir)
Lundi 15 septembre : Réunion CDA
Lundi 22 septembre : Réunion CDA
Lundi 29 septembre : Réunion CDA
Lundi 06 octobre : Réunion CDA
Lundi 13 octobre : Réunion CDA
Samedi 18 octobre : Formation FIA et rattrapage Test Physique
Dimanche 19 octobre : Formation FIA
Lundi 20 octobre : Réunion CDA
Samedi 25 octobre : Formation FIA , Examen
Lundi 27 octobre : Réunion CDA

Bonnes vacances à tous

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal Réunion du lundi 30 juin 2025 à 18h30

La commission Statut d'Arbitrage **:**
Président : M. Daniel DESMARIEUX,
Membres représentant les Arbitres : Mrs Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS, Luc ALIX,
Membres représentants des Clubs : Mrs Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL–BIRON, Hervé TRONCY,

COURRIERS

1-Dossier : Courrier / Mail : de M. Mohamed AYARI (CSF), demande de mutation club
: Courrier / Mail : C S F (dossier Club et arbitre)
Réponse : La Commission du statut du District de Football de SAVOIE
***Attendu que le club du CSF est un club de niveau Ligue, c'est la commission du statut d'arbitrage de Ligue qui gérera ce dossier.**

FORUM - QUESTIONS / REPONSES - STATUT ARBITRAGE

Question 1 : Les amendes du statut d'arbitrage ont-elles changés évoluées cette saison 2024/2025 ?
Réponse : Oui, effectivement les amendes ont été modifiées cette saison : dans les catégories inférieures à la D1, l'amende est à 60 euros par manque d'arbitre (décision : REGLEMENTS GENERAUX Laura Foot 2024/2025), pour les D5 c'est inchangé pas d'amende et pour les D1 inchangé également 120 euros par manque d'arbitre.

Question 2 : Quel statut faut-il acté pour la catégorie U20 Seniors ou Jeune) ?
Réponse : Prise en compte de cette catégorie par le statut JEUNE

Question 3 : Un arbitre qui est suspendu disciplinairement, compte-il au statut d'arbitrage sur la saison ?
Réponse : Oui, s'il a fait son nombre de match et qu'il a officiellement arbitré 1 match dans les 3 dernières journées de championnat et/ou coupe.

Non, s'il n'a pas fait son nombre de match et qu'il n'a pas officiellement arbitré 1 match dans les 3 dernières journées de championnat et/ou coupe.

Clubs, si vous avez des interrogations, des questions : sur le règlement du statut d'arbitrage Fédéral et Régional, et application en District, La commission du Statut d'Arbitrage vous renseignera au mieux.

TEAM SPORT 2000

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM SPORT 2000

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 30 juin 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET
Présents non élus : - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

INFORMATION AUX ARBITRES

La commission de discipline déplore l'absence de l'arbitre à une convocation notamment lorsqu'il décide d'arrêter le match ou bien pour explications sur des faits graves.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».
La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Le Secrétaire de séance,
Francis MOREL-BIRON

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.
Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.
Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la

Commission de Discipline du 30 juin 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	**Compétition**	**Rôle**	**Nom de club**	**Date match**	**Libellé décision**	**Date d'effet**
30/06/2025	Minimes U15 D3	Joueur	U.S. GRIGNON	06/04/2025	12 Matchs Fermes	14/04/2025
30/06/2025	Minimes U15 D3	Joueur	U.S. GRIGNON	06/04/2025	Rétabli Dans Ses Droits	07/07/2025

ANNEXES

- Information **Pass'Sport** pour la saison 2025-2026